

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse

Herausgeber: Schweizer Bibliophilen-Gesellschaft; Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 9 (1935)

Heft: 45: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nouvelles = Nachrichten

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare

Association des bibliothécaires suisses

Nachrichten — *Nouvelles*

Neue Folge No. 45

12. Dezember 1935

REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

Compte-Rendu de la 34^e assemblée générale

les 12 et 13 octobre 1935, à Sion

On pouvait craindre que la distance n'empêchât plus d'un bibliothécaire de se rendre à une réunion convoquée au cœur des Alpes. Il n'en a rien été. Par leur nombre, à peine inférieur à celui de la précédente assemblée, à Baden, les participants ont montré que, s'ils portaient un vif intérêt au problème de la formation professionnelle, ils n'étaient pas moins sensibles aux beautés artistiques et naturelles qui font la grandeur du siège épiscopal du Valais.

Dès leur arrivée, les congressistes se rassemblent à la cathédrale dont M. le chanoine Imesch leur explique l'architecture. Dans le trésor, il se fait également le commentateur érudit des très précieux reliquaires confiés à sa garde.

Première séance

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle des conférences. L'assemblée désigne comme scrutateurs MM. Handrick et Hermann, et comme vérificateurs des comptes MM. Juker et Bouvier.

Ordre du jour :

1. Rapport du président.
2. Rapport du trésorier.
3. Communications du comité (Formation professionnelle, etc.).